FICHE TECHNIQUE

IDOS ND2 INOX

CODE : ACIAL

BIOCIDE TP2 et TP4
750 ml : préparation liquide prête à l'emploi à effet curatif
5 L : préparation liquide prête à l'emploi / concentrée à effet curatif

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES
Aspect : liquide fluide
Couleur : rouge
Odeur : note florale
pH à l'état pur : 2,00 à 2,50
Densité à 20°C : 1,000 à 1,010
Solubilité : totale dans l'eau

CONDITIONNEMENTS
Carton 6x750 ml Pistolet
Carton 2x5 L

STOCKAGE
Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

PRODUIT DESTINÉ À UN USAGE UNIQUEMENT PROFESSIONNEL

Numéro d'appel d'urgence :
ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 24/09/2015
Date de révision 10 : 28/04/2022

NATURE CHIMIQUE

- Acide organique
- Tensio actif non ionique
- Tensio actif cationique : substance active biocide : chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5) : 24,5 g/l
- Composition parfumante

USAGES ET PROPRIÉTÉS

IDOS ND2 INOX nettoie, détartre et désinfecte les surfaces lavables telles que :
- les éléments de cuisines en inox (éviers, plans de travail, meubles...) ;
- les éléments de cuisines en carrelages, en faïence et en résine (éviers, crédences, plans de travail...).

Et est efficace à 0,5 % pour le détartrage des machines automatiques lave-vaisselle et lave verres.

IDOS ND2 INOX est conforme aux normes suivantes, à 20°C :

Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques et désinfectants chimiques dans le domaine médical[1] et pour les secteurs alimentaire, industriel, domestique et collectivité[2]		En conditions de saleté
BACTÉRICIDES	EN 1276[2]	0,5% - 5 minutes
	EN 13697[2]	6% - 5 minutes
	EN 13727+A2[1]	6% - 5 minutes
BACTÉRICIDES sur *Listeria monocytogene* et *Salmonella enterica*	EN 13697[2]	4% - 5 minutes
LEVURICIDES sur *Candida albicans*	EN 1650+A1[2]	0,25% - 15 minutes
	EN 13697[2]	3% - 15 minutes
	EN 13624[1]	1% - 5 minutes
VIRUCIDE sur Influenza H1N1	EN 14476[1]	0,5% - 15 minutes
VIRUCIDE sur Norovirus Murin Cette activité traduit une activité sur le virus SARS-CoV2 (Coronavirus responsable du Covid-19)	EN 14476+A2[1]	6% - 15 minutes

IDOS ND2 INOX est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

La quantité de produit (pur ou à diluer, selon l'emploi) par unité de surface est de 30 à 40 ml/m².

MODE D'EMPLOI

IDOS ND2 INOX s'utilise :

a) Pur : selon le cas et la nature des surfaces, pulvériser, à l'aide du pistolet prévu à cet usage, directement sur la surface à traiter ou imprégner une lavette microfibre et appliquer par essuyage prolongé // Laisser agir pendant 5 minutes pour son activité bactéricide et 15 minutes pour son activité lévuricide et son activité virucide sur le H1N1, le Norovirus Murin et le SARS-CoV2 // Rincer à l'eau potable.

b) Dilué : au moment de l'emploi, dilué dans l'eau à raison de 6 % pour les sols et les autres surfaces que l'inox // Dans le cas des sols, il est inutile de rincer.

Dans tous les cas d'applications, veiller à recouvrir uniformément la surface à traiter // Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution // Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant // Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet // Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette // Consulter le centre antipoison le plus proche.

ÉTIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE - cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

○ Pas d'étiquetage
● Étiquetage : **SGH07 ; H315 ; H319 ; H412**
○ Étiquetage additionnel

DANGEREUX. RESPECTER LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.

À dilution à 6% :

● Pas d'étiquetage
○ Étiquetage
○ Étiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

● Non Soumis
○ Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.10.00